Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	12 785 561		12 785 561	11 249 182
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**12 785 561**		**12 785 561**	**11 249 182**
Production stockée				
Production immobilisée			104 202	218 278
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			11 250	
Autres produits			185 129	47
PRODUITS D'EXPLOITATION			**13 086 142**	**11 467 507**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			7 623 780	6 975 077
Impôts, taxes et versements assimilés			280 707	265 934
Salaires et traitements			1 684 554	1 595 718
Charges sociales			905 762	814 937
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			641 950	503 851
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			145 802	110 046
Autres charges			1 780 562	1 192 066
CHARGES D'EXPLOITATION			**13 063 117**	**11 457 628**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**23 024**	**9 879**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			15 519	40 664
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			12 204	
PRODUITS FINANCIERS			**27 723**	**40 664**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			6 000	6 000
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			27 723	40 664
CHARGES FINANCIERES			**33 723**	**46 664**
RESULTAT FINANCIER			**-6 000**	**-6 000**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**17 024**	**3 879**

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	5 147	
TOTAL DES PRODUITS	**13 113 865**	**11 508 171**
TOTAL DES CHARGES	**13 101 988**	**11 504 293**
BENEFICE OU PERTE	**11 877**	**3 879**

109, rue Tête d'Or
CS 10363
69451 Lyon Cedex 06

ACTIL SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mazars
Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
inscrite à la compagnie régionale de Lyon-Riom
Capital de 5 986 008 euros - RCS Lyon B 351 497 649

ACTIL SAS

Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
RCS : LYON 879 213 809

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société ACTIL SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts constitutifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ACTIL SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le commissaire aux comptes

Mazars

Lyon, le 12 juin 2023



Damien MEUNIER
2023.06.12
16:54:10 +02'00'

Damien Meunier

Associé

ACTIL SAS

38 Rue François Peissel

69300 CALUIRE-ET-CUIRE

Comptes au 31/12/2022

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif ——— 3
Bilan - Passif ——— 4
Compte de résultat ——— 5

Annexes

Règles et méthodes comptables ——— 8
Immobilisations ——— 13
Amortissements ——— 14
Provisions et dépréciations ——— 15
Créances et dettes ——— 16
Charges à payer ——— 17
Produits à recevoir ——— 18
Composition du capital social ——— 19

Comptes annuels

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	150 000		150 000	150 000
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 920 554	1 438 937	1 481 618	2 019 366
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**3 070 554**	**1 438 937**	**1 631 618**	**2 169 366**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 000		4 000	4 000
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	10 139 583		10 139 583	8 106 275
Autres créances	5 690 344		5 690 344	6 132 368
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	3 914 088		3 914 088	9 906 711
(dont actions propres :)				
Disponibilités				316 136
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	33 034		33 034	25 682
ACTIF CIRCULANT	**19 781 050**		**19 781 050**	**24 491 171**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**22 851 604**	**1 438 937**	**21 412 668**	**26 660 537**

Bilan - Passif

Rubriques			31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel	(dont versé :	300 000)	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)		
Report à nouveau			19 042	15 163
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			11 877	3 879
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**330 920**	**319 042**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges			580 450	347 649
PROVISIONS			**580 450**	**347 649**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			4 699	
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	8 686 639	8 686 639
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			2 743 534	3 105 424
Dettes fiscales et sociales			1 084 005	1 002 692
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			2 565 468	5 483 779
Autres dettes			5 416 952	7 715 311
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**20 501 298**	**25 993 845**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**21 412 668**	**26 660 537**

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	12 785 561		12 785 561	11 249 182
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**12 785 561**		**12 785 561**	**11 249 182**
Production stockée				
Production immobilisée			104 202	218 278
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			11 250	
Autres produits			185 129	47
PRODUITS D'EXPLOITATION			**13 086 142**	**11 467 507**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			7 623 780	6 975 077
Impôts, taxes et versements assimilés			280 707	265 934
Salaires et traitements			1 684 554	1 595 718
Charges sociales			905 762	814 937
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			641 950	503 851
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			145 802	110 046
Autres charges			1 780 562	1 192 066
CHARGES D'EXPLOITATION			**13 063 117**	**11 457 628**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**23 024**	**9 879**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			15 519	40 664
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			12 204	
PRODUITS FINANCIERS			**27 723**	**40 664**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			6 000	6 000
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			27 723	40 664
CHARGES FINANCIERES			**33 723**	**46 664**
RESULTAT FINANCIER			**-6 000**	**-6 000**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**17 024**	**3 879**

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	5 147	
TOTAL DES PRODUITS	**13 113 865**	**11 508 171**
TOTAL DES CHARGES	**13 101 988**	**11 504 293**
BENEFICE OU PERTE	**11 877**	**3 879**

Annexes

L'exercice considéré débute le 01.01.2022 et finit le 31.12.2022.
Il a une durée de 12mois.
Le bilan de l'exercice présente un total de 21 412 668 euros.
Le compte de résultat fait ressortir au 31.12.2022 un résultat bénéficaire de 11 877euros.

I. Objet :

ACTIL SAS a démarré son activité au 1er janvier 2020 à la suite de la transformation del'association ACTIL en SAS à effet du 1er janvier 2020.
ACTIL est spécialisé dans la gestion des réseaux de santé et du tiers payant pour les complémentaires et courtiers.

II. Faits marquants de l'exercice :

Projets
De nombreux projets sont toujours en cours :

- Dématérialisation,
- Visiodroit,
- Dernier volet de notre service de lutte contre la fraude hors-tiers payant (avec APICIL et MBTP),
- Labellisation et déploiement de ROC.

Démarrage de nouveaux projets :

- Remplacement de PREMUNI,
- Interconnexion avec CLEVA,
- Connexion avec la Mutuelle du Rempart,
- Sécurisation espace professionnels de santé

Partenariat
Il n'y a pas de nouvelles adhésions de partenaires à ACTIL SAS en cours d'année.
ACTIL SAS compte en 2022 parmi ses partenaires :

- Apicil Prévoyance
- A2VIP
- ALPTIS Assurances
- Intégrance
- M comme Mutuelle
- Mutuelle Bleue
- MBTP SE (MBTP SE et MBTP Nord ayant fusionné)
- Cigna

Frais de gestion
Les frais de gestion relatifs au fonctionnement de la plate-forme sont facturés auprès d'ACTIL SAS par le biais des associations de moyens APICIL Transverse et APICIL Santé Prévoyance qui gèrent les frais administratifs du Groupe APICIL.
ACTIL SAS les refacture à ses actionnaires dans le cadre de l'article 261-B du Code Général des Impôts (remboursement des frais par les membres d'un groupement) et à ses non-actionnaires en TVA.
Les dépenses réclamées aux partenaires correspondent exactement à la part leur incombant dans les dépenses communes. L'éclatement des frais de gestion entre les partenaires s'effectue suivant les clés de répartition arrêtées par APICIL Transverse etAPICIL Santé Prévoyance.

III. Evenements post cloture :

Au 1er janvier 2023, l'article 261B du CGI ne sera plus applicable. ACTIL SAS sera membre de l' assujetti unique APICIL AU, FR28921389102

IV. Règles générales :

Les comptes annuels de l'exercice sont présentés suivant les prescriptions du règlement ANC 2020-05 du 24 juillet 2020 modifiant le règlement ANC 2018-07 du 10 décembre 2018 ainsi que le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 et que le règlement 2014-03 relatif au Plan Comptable Général.
Ces prescriptions sont apparues suffisantes pour donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées :
Les opérations sont comptabilisées conformément aux dispositions du plan comptable général en utilisant les comptes de la classe 1 à 7.
Les charges de l'exercice correspondant aux dépenses certaines dans leur principe et/ou leur montant.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur cout d'acquisition ou à leur cout de production.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	1 an
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 ans

Participations et autres produits

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Néant

Provisions règlementées

Néant

Changement de méthode d'évaluation

Auncun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode de présentation

Auncun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités
Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

V. Autres informations

Capital Social

	Valeur nominale Début d'exercice	Fin d'exercice	Fin d'exercice
APICIL PREVOYANCE	10,00	10,00	10 500,00
APICIL MUTUELLE	10,00	10,00	10 500,00
M comme MUTUELLE	10,00	10,00	3 000,00
ALPTIS ASSURANCES	10,00	10,00	3 000,00
INTEGRANCE	10,00	10,00	1 500,00
MBTP	10,00	10,00	1 500,00
TOTAL nombres d'actions			**3 000,00**

Variation des capitaux propres

	au 31.12.2021	Affectation du résultat	Resultat de l'exercice	au 31.12.2022
Capital social	300 000,00			300 000,00
Primes d'émissions				
Réserve légale				
Report à nouveau	15 163,37	3 878,67		19 042,04
Résultat de l'exercice	3 878,67	-3 878,67	11 877,48	11 877,48
TOTAL DES FONDS PROPRES	**319 042,04**	**-**	**11 877,48**	**330 919,52**

Valeurs mobilières de placement
Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur liquidative. Les provisions éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur historique et la valeur liquidative.
Au 31 décembre 2022, le portefeuille est composé d'OPCVM monétaires pour 3 914 K €.

Provisions pour risques et charges

RUBRIQUES	Solde au 31/12/2021	AUGMENTATIONS		DIMINUTIONS		Solde au 31/12/2022
		apports & virements	dotations de l'exercice	reprises de l'exercice	Transfert de salariés	
PROVISION POUR CHARGES						
. Provision IDR et médailles du travail	347 649,25		145 802,14			493 451,39
TOTAL GENERAL	**347 649,25**	**0,00**	**145 802,14**	**0,00**	**0,00**	**493 451,39**
. Dont provisions d'exploitation	347 649,25	0,00	145 802,14	0,00	0,00	493 451,39
. Dont provisions exceptionnelles						
. Dont provisions non utilisées						

Provision pour engagements envers APICIL Transverse et APICIL Santé Prévoyance

ACTIL SAS s' est engagée en tant que membre des associations APICIL Transverse et APICIL Santé Prévoyance à leur rembourser les dépenses provisionnées lorsqu'elles se réaliseront.
Une provision au titre de cet engagement a été enregistrée au 31 Décembre 2022 pour un montant de 493 K €.

Provision pour IDR et médailles du travail

En 2021, la provision pour IDR et médailles du travail des salariés d'ACTIL SAS était constatée chez Apicil Transverse. En 2022, cette provision a été transférée à ACTIL SAS et représente à la date de clôture un montant de 87 K €.

Avance en trésorerie

Les partenaires d' ACTIL SAS ont effectué une avance de trésorerie de 8 687 K € équivalente à 5 jours de prestations payées par ACTIL SAS aux professionnels de santé.produits et charges financiers réalisés par ACTIL SAS, soit 15 519 € pour l'exercice 2022, ont été imputés aux partenaires au prorata des fonds de roulements versés par chacun des partenaires.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué par la production vendue de services et s'entend du montant des affaires réalisées avec les tiers dans l'exercice de l'activité professionnelle normale et courante.
Le chiffre d'affaires est reconnu selon l'avancement des prestations de services au cours de l'exercice.

Détail des charges constatées d'avance

Les charges de l'exercice comprennent les charges constatées d'avance suivantes :

Libellé	Date 1	Date 2	CCA
MAINTENANCE MODULE TPO	03/03/2022	02/03/2023	5 010,30
ABONNEMENT NETEXPLORER TRANSFI	19/05/2022	19/05/2023	505,54
MISE A DISPOSITION DU CATALOGUE VERRIERS	01/06/2022	31/05/2023	20 253,30
ABONNEMENT VEILLE HEBDO	19/07/2022	18/07/2023	1 827,74
COTISATION MEDECINE DU TRAVAIL	01/01/2023	31/12/2023	5 437,48

TOTAL GENERAL	**33 034,36**

Effectif moyen

En 2022, l'effectif moyen d'ACTIL SAS est de 44.6 salariés dont 8.7 cadres.

Charges et produits refacturés aux membres

	ACTIONNAIRES						NON ACTIONNAIRES	
	APICIL MUTUELLE	APICIL PREVOYANCE	M COMME MUTUELLE	ALPTIS	MUTUELLE INTEGRANCE	MUTUELLE MBTP	AUTRES	TOTAL
FRAIS D'EXPLOITATION								
. Frais de fonctionnement	3 125 999,73	1 918 419,08	1 869 124,84	2 960 135,17	1 915 729,73	664 564,42	197 036,33	12 651 009,30
TOTAL TRANSFERE	**3 125 999,73**	**1 918 419,08**	**1 869 124,84**	**2 960 135,17**	**1 915 729,73**	**664 564,42**	**197 036,33**	**12 651 009,30**

Produits à recevoir au titre des dépenses provisionnées (Variation de l'exercice)

	ACTIONNAIRES						NON ACTIONNAIRES	
	APICIL MUTUELLE	APICIL PREVOYANCE	M COMME MUTUELLE	ALPTIS	MUTUELLE INTEGRANCE	MUTUELLE MBTP	AUTRES	TOTAL
FRAIS D'EXPLOITATION								
. Dépenses provisionnées	43 609,42	23 526,71	18 599,64	48 352,03	13 315,23	9 852,78	-22 703,67	134 552,14
TOTAL TRANSFERE	**43 609,42**	**23 526,71**	**18 599,64**	**48 352,03**	**13 315,23**	**9 852,78**	**-22 703,67**	**134 552,14**

Transfert aux membres du résultat financier réalisé par ACTIL SAS

	ACTIONNAIRES						NON ACTIONNAIRES	
	APICIL MUTUELLE	APICIL PREVOYANCE	M COMME MUTUELLE	ALPTIS	MUTUELLE INTEGRANCE	MUTUELLE MBTP	AUTRES	TOTAL
RESULTAT FINANCIER	-3 761,25	-3 019,28	-2 563,52	-2 869,22	-2 201,11	-912,37	-192,42	-15 519,17
TOTAL TRANSFERE	**-3 761,25**	**-3 019,28**	**-2 563,52**	**-2 869,22**	**-2 201,11**	**-912,37**	**-192,42**	**-15 519,17**

Impôts

La charge d'impôt comptabilisée au 31.12.2022 s'élève à 5 147 euros.

Convention de combinaison

Les comptes d'ACTIL SAS sont combinés par la SGAPS Apicil.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 966 353		104 202
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL GENERAL	**2 966 353**		**104 202**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			3 070 554	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL GENERAL			**3 070 554**	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	796 987	641 950		1 438 937
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**796 987**	**641 950**		**1 438 937**
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL GENERAL	**796 987**	**641 950**		**1 438 937**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires		86 999		86 999
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	347 649	145 802		493 451
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**347 649**	**232 801**		**580 450**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL	**347 649**	**232 801**		**580 450**
Dotations et reprises d'exploitation		145 802		
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	10 139 583	10 139 583	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	212	212	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	82 521	82 521	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	321	321	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	33 772	33 772	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	22 131	22 131	
Etat, autres collectivités : créances diverses	5 551 387	5 551 387	
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	33 034	33 034	
TOTAL GENERAL	**15 862 962**	**15 862 962**	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	4 699	4 699		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	8 686 639		8 686 639	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 743 534	2 743 534		
Personnel et comptes rattachés	346 400	346 400		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	584 528	584 528		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 093	1 093		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	151 984	151 984		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 565 468	2 565 468		
Groupe et associés				
Autres dettes	5 416 952	5 416 952		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**20 501 298**	**11 814 659**	**8 686 639**	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	

Charges à payer

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408100	FOURN.B&S FAC.N/PARV	1 440,00	131 156,45	-129 716,45
408500	FOURN.B&S FAR SITU	535 288,00	348 395,88	186 892,12
408510	FOURN.B&S CPAM	2 082 344,99	2 233 302,11	-150 957,12
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**2 619 072,99**	**2 712 854,44**	**-93 781,45**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428210	PROV CP	129 292,30	131 175,10	-1 882,80
428220	PROV PV	52 477,98	50 013,66	2 464,32
428230	PROV CDD 10 %	5 993,86	5 425,04	568,82
428240	PROV RTT	21 281,52	22 760,98	-1 479,46
428260	PROV DIVERSES	136 290,65	125 281,00	11 009,65
438260	CS/PROV DIVERS	7 811,44	7 342,92	468,52
438610	CS/PROV CP	67 232,03	68 211,09	-979,06
438620	ORG SOC CHGES/P VAC	27 288,57	26 007,10	1 281,47
438630	ORG SOC CH/PAYER CDD	3 116,81	2 821,02	295,79
438640	ORG SOC CHRGES/ RTT	11 066,38	11 835,70	-769,32
448260	TX/PROV DIVERS	41 971,51	38 518,53	3 452,98
448600	ETAT CHARGES A PAYER	18 480,00	18 480,00	
448610	ETAT, CAP /CP	16 808,04	17 052,73	-244,69
448620	PROV TAXE VACANC	6 822,16	6 501,77	320,39
448630	ETAT CH./PAYER CDD	779,20	705,25	73,95
448640	ETAT CHRGES/ RTT	2 766,60	2 958,93	-192,33
448670	ETAT CAP TAX APPRENT	1 174,64		1 174,64
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**550 653,69**	**535 090,82**	**15 562,87**
TOTAL CHARGES A PAYER		**3 169 726,68**	**3 247 945,26**	**-78 218,58**

Produits à recevoir

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	FACTURE A ETBALIR	1 542 836,03		1 542 836,03
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		**1 542 836,03**		**1 542 836,03**
AUTRES CREANCES				
438710	UMIGA, PROD.A REC.IJ	13 933,76	13 306,71	627,05
438720	ORG.PREV,PR.A REC.IJ	5 206,06	3 379,15	1 826,91
TOTAL AUTRES CREANCES		**19 139,82**	**16 685,86**	**2 453,96**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		**1 561 975,85**	**16 685,86**	**1 545 289,99**
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	FACTURE A ETBALIR	1 542 836,03		1 542 836,03
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		**1 542 836,03**		**1 542 836,03**
AUTRES CREANCES				
438710	UMIGA, PROD.A REC.IJ	13 933,76	13 306,71	627,05
438720	ORG.PREV,PR.A REC.IJ	5 206,06	3 379,15	1 826,91
TOTAL AUTRES CREANCES		**19 139,82**	**16 685,86**	**2 453,96**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		**1 561 975,85**	**16 685,86**	**1 545 289,99**

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	3 000			10
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	150 000		150 000	150 000
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 920 554	1 438 937	1 481 618	2 019 366
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**3 070 554**	**1 438 937**	**1 631 618**	**2 169 366**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 000		4 000	4 000
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	10 139 583		10 139 583	8 106 275
Autres créances	5 690 344		5 690 344	6 132 368
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	3 914 088		3 914 088	9 906 711
(dont actions propres :)				
Disponibilités				316 136
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	33 034		33 034	25 682
ACTIF CIRCULANT	**19 781 050**		**19 781 050**	**24 491 171**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**22 851 604**	**1 438 937**	**21 412 668**	**26 660 537**

Bilan - Passif

Rubriques			31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel	(dont versé :	300 000)	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)		
Report à nouveau			19 042	15 163
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			11 877	3 879
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**330 920**	**319 042**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges			580 450	347 649
PROVISIONS			**580 450**	**347 649**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			4 699	
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	8 686 639	8 686 639
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			2 743 534	3 105 424
Dettes fiscales et sociales			1 084 005	1 002 692
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			2 565 468	5 483 779
Autres dettes			5 416 952	7 715 311
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**20 501 298**	**25 993 845**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**21 412 668**	**26 660 537**

SAS ACTIL
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège Social : 38 rue François Peissel – 69300 CALUIRE & CUIRE

RCS LYON 879 213 809

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU JEUDI 4 MAI 2023

Participaient à la réunion :

Pour APICIL Prévoyance : M. BARRET (par visioconférence)
Pour APICIL Mutuelle : M. PERRIN
Pour INTEGRANCE : M. CHAGUE (par visioconférence)
Pour ALPTIS Assurances : M. BABEY
Pour M comme Mutuelle : M. REHLINGER (par visioconférence)
Pour MBTP SE : M. LACOUR (par visioconférence)

Assistaient à la réunion :

Pour ACTIL : M. GIVET
Pour APICIL : Mme CORSAIN et Mme OBEGI BLANC
Pour ALPTIS Assurances : Mme SOYER CONTENT

Monsieur Damien MEUNIER, représentant le cabinet MAZARS, Commissaire aux Comptes.

Monsieur Philippe BARRET et en sa qualité de Président, ouvre la séance à 10 heures 15. Il est précisé que ce conseil se déroule en présentiel et par voie de visioconférence. A la lecture de la feuille de présence, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

…/…

4. EXAMEN DES COMPTES – INTERVENTION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES – ARRETE 2022

…/…

A l'unanimité, le Conseil d'Administration arrête les comptes 2022 et le bilan au 31 décembre 2022, et prend acte de la répartition des charges entre les membres, tels que présentés. Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat bénéficiaire 2022 s'élevant à 11 877,48 euros, au poste "report à nouveau ", portant ainsi le poste « report à nouveau » à 30 919,52 euros.

…/…

Plus aucun membre ne souhaitant intervenir, le Président déclare close cette réunion à 12 heures 10.

Certifié conforme à l'original
CALUIRE ET CUIRE, 10 juillet 2023
Pour le Président Philippe BARRET
Annie CORSAIN, Secrétaire des Instances



ACTIL SAS

Société par actions simplifiée au capital de 300 000 €
Siège social : 38 rue François Peissel – 69300 CALUIRE ET CUIRE

879 213 809 RCS LYON

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 13 juin à 14 heures, les actionnaires de la société ACTIL SAS, dont le siège est 38 rue François Peissel, 69300 CALUIRE et CUIRE, ont été convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président selon lettre simple du 26 mai 2023 adressée à chaque représentant des associés.

Conformément à l'Article 16-1 des statuts de la société, ont été adressés aux associés avec la convocation le texte des résolutions proposées, les documents nécessaires à l'information des actionnaires ainsi que les procurations et bulletins de vote.

L'Assemblée Générale ordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins le quart des actions ayant le droit de vote.

Sont présents Monsieur Philippe BARRET, représentant APICIL Prévoyance, ainsi que par voie de visioconférence Messieurs Thomas PERRIN, représentant APICIL Mutuelle, Patrick CHAGUE, représentant INTEGRANCE, Jérôme REHLINGER représentant M Comme Mutuelle. Messieurs Jean Paul BABEY, représentant ALPTIS Assurances et Guillaume LACOUR, représentant MBTP SE, ont participé à cette Assemblée Générale en retournant leur bulletin de vote.

Les actionnaires ayant participé au vote de l'Assemblée Générale possédant 30 000 des 30 000 actions formant le capital social, en conséquence, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Monsieur Philippe BARRET préside la séance en sa qualité de Président de la société.

Madame Annie CORSAIN est désignée Secrétaire de séance.

Monsieur Olivier GIVET, Directeur de la société, ainsi que Madame Isabelle OBEGI BLANC, Directrice des Comptabilités du Groupe sont présents, de même que Monsieur Damien MEUNIER, représentant le cabinet Mazars, Commissaire aux Comptes.

Les documents et renseignements prévus par la Loi et les règlements, à savoir rapport de gestion du Président, rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice, bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022, rapport spécial du Commissaire aux Comptes et texte des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée ont été communiqués aux associés ou tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Les actionnaires ont été appelés à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
2. Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 et quitus aux membres du Conseil d'Administration ;
3. Affectation du résultat de l'exercice social clos
4. Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce ;
5. Renouvellement des mandats des administrateurs ;
6. Pouvoirs.

Monsieur le président fait lecture du rapport du Conseil d'Administration, puis ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les décisions suivantes figurant à l'ordre du jour :

RESOLUTION 1 - L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, quitus de leur gestion aux membres du Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION 2 - L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 11 877,48 euros, au poste "report à nouveau ", portant ainsi le poste « report à nouveau » à 30 919,52 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION 3 – L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10, constate qu'aucune convention entrant dans le cadre de ce rapport n'a été régularisée au cours de l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION 4 – L'Assemblée Générale renouvelle les mandats au Conseil d'Administration de Messieurs Philippe BARRET en sa qualité de représentant permanent d'APICIL Prévoyance, Thomas PERRIN en sa qualité de représentant permanent d'APICIL Mutuelle, Jérôme REHLINGER en sa qualité de représentant permanent de M comme Mutuelle, Jean-Paul BABEY en sa qualité de représentant permanent d'ALPTIS Assurances, Patrick CHAGUE en sa qualité de représentant permanent d'INTEGRANCE, pour des mandats débutant le 13 juin 2023 et prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale de 2027 ayant à statuer sur les comptes de l'exercice 2026, et constate la fin du mandat en date du 13 juin 2023 de Monsieur Guillaume LACOUR en sa qualité de représentant permanent de MBTPSE suite à la cession des actions de la mutuelle MBTPSE à APICIL Prévoyance et APICIL Mutuelle autorisée par le Conseil d'Administration du 28 octobre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION 5 – L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Certifié conforme à l'original
CALUIRE ET CUIRE, 17 juillet 2023
Le Président Philippe BARRET



ACTIL SAS

Société par actions simplifiée au capital de 300 000 €
Siège social : 38 rue François Peissel – 69300 CALUIRE ET CUIRE

879 213 809 RCS LYON

RESOLUTION AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022

RESOLUTION 2 - L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 11 877,48 euros, au poste "report à nouveau ", portant ainsi le poste « report à nouveau » à 30 919,52 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

CALUIRE ET CUIRE, le 17 juillet 2023
Pour le Président Philippe BARRET
Annie CORSAIN, Secrétaire des Instances

